

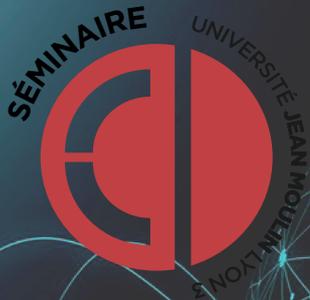
🕒 14H-16H

13 JUIN 2022



Salle Caillemer

Université Jean Moulin Lyon 3
15 quai Claude Bernard – Lyon 7^e



LES ENJEUX JURIDIQUES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Sous la direction scientifique de :
Gaëlle MARTI, Professeure de droit public, Directrice
du CEE, Université Jean Moulin Lyon 3
Mouna MOUNCIF-MOUNGACHE, Maître de
conférences en droit public, Directrice adjointe
du CERCRID, Université de Saint-Etienne

Avec la participation de :

Florian MARTIN BARITEAU, Professeur en droit et technologie ; Directeur du
Centre de recherche en droit, technologie et société, Université d'Ottawa

Samir MERABET, Professeur, Université des Antilles

David BIERBAUER, PhD in IT Law, data protection and fundamental rights,
University Of Graz and Vienna

Clémentine POUZET, Doctorante contractuelle (thèse sur l'IA et droits
européens), CEE/EDIEC, Université Jean Moulin Lyon 3

Antoine PETEL, Doctorant (thèse sur la réutilisation des données publiques), CEE/
EDIEC, Université Jean Moulin Lyon 3

Benoît DENIS, Doctorant (thèse sur la régulation de la justice prédictive),
CERCRID, Université de Saint-Etienne



INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE :

marie.brossard@univ-lyon3.fr

